

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05121

Numéro SIREN : 851 005 975

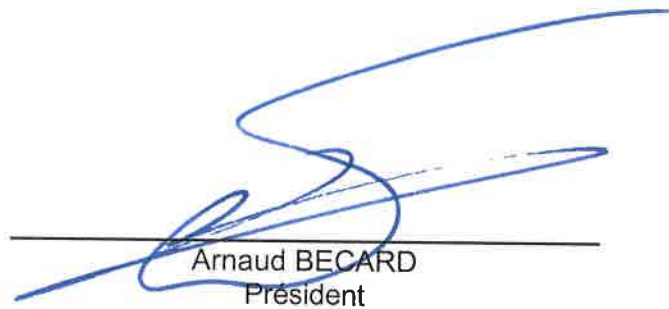
Nom ou dénomination : SINOVA MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2022 sous le numéro de dépôt 24442

PETFOOD & FEED MANAGEMENT
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 €
24 rue Martre 92110 CLICHY
851 005 975 RCS NANTERRE

Comptes annuels
du 01.01.2021 au 31.12.2021

Copie certifiée conforme



Arnaud BECARD
Président

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	42 781		42 781	517
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3 213		3 213	47 514
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	45 994		45 994	48 031
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	45 994		45 994	48 031

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-3 409	-1 199
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 037	-2 210
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	44 554	46 591
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 440	1 440
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	45 994	48 031

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 037	2 210
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			2 037	2 210
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 037	-2 210
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 037	-2 210

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	2 037	2 210
BENEFICE OU PERTE	-2 037	-2 210

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

Après plusieurs années inactive, la société a été activée pour l'exercice ci-avant.

Par décision de l'Associée Unique du 8 décembre 2021, les statuts de la société ont été modifiés afin de remplacer la dénomination sociale de la société, par « PETFOOD & FEED MANAGEMENT » au lieu de « AIRAS 12 ».

II – EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE

Nous vous informons que, par décision de l'Associée Unique du 17 décembre 2021, le texte des nouveaux statuts de la société a été adopté à compter du 1^{er} janvier 2022. A cette même occasion, un nouveau règlement de la division « PETFOOD&FEED » a été adopté.

Par ailleurs, le Président, par décision du 17 décembre 2021, a nommé Mme Anne-Cécile BACHELIER, M. Xavier DEFAYE et la société SARIA SAS en qualité de Directeurs Généraux de la société, pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2022.

A compter du 1^{er} janvier 2022, la société a pris les fonctions de Présidente pour une durée indéterminée, en remplacement de la société SARIA, dans les sociétés suivantes :

- BIOCEVAL SAS,
- KERVALIS SAS
- KERVALIS ARMOR SAS,
- MAGGY SAS
- SARVAL EST SAS,
- SARVAL OUEST SAS,
- SOVAPAAC SAS,
- STANVEN SAS.

A effet du 1^{er} janvier 2022, la société devient Présidente, en remplacement de M. Arnaud BECARD, de la société SONEFA SAS, pour une durée indéterminée.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 25 avril 2022 par le président de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice 2021 sont établies en conformité du règlement ANC N° 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Aucune de ces prescriptions n'est apparue impropre ou insuffisante à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société PETFOOD & FEED MANAGEMENT SAS fait partie du périmètre d'intégration fiscale de SARIA SAS.

Le montant des déficits fiscaux propres restant à reporter est de 1 199€.

Le montant des déficits fiscaux générés pendant l'intégration fiscale avec SARIA SAS est de 4 246€.

PETFOOD & FEED MANAGEMENT
SAS au capital de 50 000 €
24 rue Martre – 92110 CLICHY
851 005 975 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 JUIN 2022

Certifié conforme par le Président

« ...

(...)

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, d'un montant de 2 036,61 €, en totalité au compte de « report à nouveau » débiteur, qui sera ainsi porté de – 3 409,29 € à – 5 445,90 €.

(...)

... »



Le Président
Arnaud BECARD

PETFOOD & FEED MANAGEMENT SAS

(Anciennement AIRAS 12 SAS)

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



Paris, le 23 mai 2022

A l'Associé unique

PETFOOD & FEED MANAGEMENT SAS
Société par Actions Simplifiée
Clichy

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PETFOOD & FEED Management SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux Comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Christoph Schlotthauer
Associé



Sylvie Patat
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C12



PETFOOD & FEED
MANAGEMENT SAS

24 rue Martre
92110 CLICHY

Annexe
Au
31 décembre 2021

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	42 781		42 781	517
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3 213		3 213	47 514
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	45 994		45 994	48 031
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	45 994		45 994	48 031

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-3 409	-1 199
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 037	-2 210
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	44 554	46 591
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 440	1 440
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	45 994	48 031

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 037	2 210
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			2 037	2 210
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 037	-2 210
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 037	-2 210

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	2 037	2 210
BENEFICE OU PERTE	-2 037	-2 210

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

Après plusieurs années inactive, la société a été activée pour l'exercice ci-avant.

Par décision de l'Associée Unique du 8 décembre 2021, les statuts de la société ont été modifié afin de remplacer la dénomination sociale de la société, par « PETFOOD & FEED MANAGEMENT » au lieu de « AIRAS 12 ».

II – EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE

Nous vous informons que, par décision de l'Associée Unique du 17 décembre 2021, le texte des nouveaux statuts de la société a été adopté à compter du 1^{er} janvier 2022. A cette même occasion, un nouveau règlement de la division « PETFOOD&FEED » a été adopté.

Par ailleurs, le Président, par décision du 17 décembre 2021, a nommé Mme Anne-Cécile BACHELIER, M. Xavier DEFAYE et la société SARIA SAS en qualité de Directeurs Généraux de la société, pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2022.

A compter du 1^{er} janvier 2022, la société a pris les fonctions de Présidente pour une durée indéterminée, en remplacement de la société SARIA, dans les sociétés suivantes :

- BIOCEVAL SAS,
- KERVALIS SAS
- KERVALIS ARMOR SAS,
- MAGGY SAS
- SARVAL EST SAS,
- SARVAL OUEST SAS,
- SOVAPAAC SAS,
- STANVEN SAS.

A effet du 1^{er} janvier 2022, la société devient Présidente, en remplacement de M. Arnaud BECARD, de la société SONEFA SAS, pour une durée indéterminée.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 25 avril 2022 par le président de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice 2021 sont établies en conformité du règlement ANC N° 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Aucune de ces prescriptions n'est apparue impropre ou insuffisante à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société PETFOOD & FEED MANAGEMENT SAS fait partie du périmètre d'intégration fiscale de SARIA SAS.

Le montant des déficits fiscaux propres restant à reporter est de 1 199€.

Le montant des déficits fiscaux générés pendant l'intégration fiscale avec SARIA SAS est de 4 246€.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	781	781	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	42 000	42 000	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	42 781	42 781	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 440	1 440		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408101	Frs fa a recevoir france tiers	1 440,00	1 440,00	
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		1 440,00	1 440,00	
TOTAL CHARGES A PAYER		1 440,00	1 440,00	

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la cloture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	5 000	-	-	10,00

Le capital s'élève à 50.000,00 Euros. Les actions sont toutes entièrement libérées.

La société SARIA SAS, filiale du groupe RETHMANN, en détient 100 %,

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		46 591
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		46 591
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	2 036	
SOLDE	2 036	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		44 555

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
RETHMANN SE & CO. KG - SELM WERNER STRASSE 95 - 59379 SELM	SE & CO.KG	90 000 000	100,00 %
CONSOLIDATION PAR LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE			
Nom et siège de l'entreprise qui établit les états financiers consolidés			
(PCG art. 833-2/9, 833-2/10 et 833-2/11) :			
Le groupe dont l'entreprise fait partie en tant qu'entreprise filiale est la société Rethman SE & Co. KG, dont le siège social est situé à Werner Straße 95 59379 Selm - Allemagne.			
Le lieu où des copies des états financiers consolidés visés ci-avant peuvent être obtenues est le siège social de la société Rethman SE & Co. KG.			